



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE BOLLENE
Place Reynaud de la Gardette
B.P. 207
8 4 5 0 5 BOLLENE

Téléphone : **04.90.40.51.88** Télécopie : **04.90.40.51.72**

Objet du marché : REQUALIFICATION DE LA RUE FREDERIC MISTRAL

Type de marché : Marché de travaux

Lieu(x) d'exécution : Commune de Bollène

Délai d'exécution du marché : Le délai global d'exécution est de 10 mois.

Tranches et lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :

Lot 1 : Réseaux humides

Lot 2 : Voirie

Chaque lot fera l'objet d'un marché. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

Variantes : Les variantes ne sont pas acceptées

Options : Sans objet

Critères d'attribution :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 59 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et donnera lieu à un classement des offres.

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse. Elle sera appréciée en fonction des critères suivants :

- 1 – La valeur technique (sur la base d'un mémoire)notée sur **55**
- 2 – Le prix (le critère du prix sera apprécié au regard du DQE)..... .. **noté sur 45**

Critères
1-Prix des prestations (noté sur 45 points)
2-Valeur technique (noté sur 55 points)
<i>2.1-Les moyens matériels et humains mis à disposition pour le chantier et l'organisation interne permettant au candidat d'assurer son engagement, avec notamment la décomposition des ateliers en fonction des différentes tâches (15 points)</i>
<i>2.2-La provenance des fournitures, et notamment les fiches techniques des principales fournitures (15 points)</i>
<i>2.3-Les dispositions prises par le candidat en matière d'hygiène et sécurité sur les chantiers, la signalisation de chantier et les mesures prises à l'encontre des usagers et des riverains (10 points)</i>
<i>2.4-Une note spécifiant les dispositions d'accès des engins de chantier, les principes de stockage des différents matériaux/matériels, ainsi que les aires de décharge proposées, le traitement du maintien des accès riverains, de la circulation automobile (15 points)</i>

Chacun des sous critères sera évalué et noté comme suit

Conforme à la demande	10	15
Standard ou imprécis	7,5	11,25
incomplet	5	7,5
Non défini	2,5	3,75
Non répondu ou ne correspond pas à la demande	0	0

Procédure de passation : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Date limite de réception des offres : Le Mercredi 20 septembre 2017 à 12 heures

Délai de validité des offres : Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est mis à la disposition des entreprises sous forme papier ou envoi par mail. Les candidats qui souhaitent retirer les documents de consultation sur support papier pourront l'obtenir gratuitement après en avoir fait la demande écrite par télécopie au 04.90.40.51.72 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr. Pour un retrait sur place, celui-ci s'effectuera au service Commande Publique de la Mairie, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, Place Reynaud de la Gardette – 84 505 BOLLENE.

Conditions de remise des offres

Les candidats transmettront leur candidature et leur offre **uniquement sur support papier**.

Les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Service Commande Publique de la Mairie – Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 .

La remise d'offres électroniques n'est pas autorisée.

Autres renseignements :

-Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les candidats devront justifier de la visite sur site avec attestation de passage visée par les services concernés.

Afin de fixer un rendez vous, les candidats devront prendre contact avec : M. VILBERT, Service VRD au 04 90 40 51 33 ou au 06 11 79 21 57.

- Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidat individuel, soit en tant que membre d'un groupement d'entreprises. Dans ce cas, la forme de groupement demandée est le groupement solidaire.

- Financement : Autofinancement Commune de Bollène

- Mode de règlement : Mandat par virement administratif

- Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

Adresses complémentaires :

Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser exclusivement par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 72 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le jeudi 31 août 2017